



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E100327

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/05/2013

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/01/2015  
5 000

Raison sociale : CHRIS ELEC ET PLOMBERIE

4 BIS AVENUE DE PARIS  
53940 SAINT BERTHEVIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Téléphone : 02 43 68 96 05

Fax : 02 43 68 96 05

Portable : 06 31 10 69 21

Siret : 792 367 732 00031

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5000456-1

Site Internet : www.chriselec.fr

E-mail : contact@chriselec.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

ERGO SV75244091

Responsabilité légale :

DIAZ ROSA NATHALIE DIRECTRICE GENERALE

Assurance Responsabilité Civile :

ERGO SV75244091

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                  | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste) | 25/11/2020           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |
| o Ventilation mécanique  | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS  
81, RUE DES PONTS DE CE  
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.